Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **25 (1889)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITE — PATRIE

LAUSANNE
XXVe Année.

1er FÉVRIER 1889.
No 3.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : Conseils sur l'éducation. — Pédagogie française. — **Vaud** : Des réformes à apporter dans l'hygiène scolaire. — Nécrologie : Samuel Tschantz. — BIBLIOGRAPHIE. — PARTIE PRATIQUE : Enseignement de la grammaire sans manuel : *Le complément direct.* — Compositions. — Dictées. — Arithmétique. — Comptabilité.

CONSEILS SUR L'EDUCATION

(traduit de l'allemand) [1].

Ce livre, dont l'auteur est M. Tischhauser, professeur aux missions de Bâle et le traducteur M. James Courvoisier, pasteur du canton de Neuchâtel, n'est pas un traité de pédagogie et ne peut en tenir lieu. Mais il n'en renferme pas moins sur les diverses parties de l'Education et spécialement sur *l'Education morale et religieuse* une riche mine de réflexions judicieuses et d'aperçus fins et profonds, fruit de l'expérience et d'une observation attentive de la jeunesse et de la vie humaine. L'auteur, ancien instituteur au Brésil, appartient à l'Ecole évangélique réformée et l'esprit de secte se fait sentir çà et là ; mais sur les 84 chapitres ou conseils dont il se compose, la plupart peuvent être consultés avec profit par les chrétiens de toutes les confessions et de tous les pays.

C'est cependant aux populations allemandes qu'il s'adresse, plutôt qu'aux peuples de langue française, dont l'auteur ne paraît connaître ni les écrivains pédagogiques, ni la littérature en général. Car il n'en cite aucun, pas même les plus autorisés, les

[1] Chez Berthoud, libraire-éditeur, à Neuchâtel.

plus connus. Mais qu'importe, si son livre est suggestif et fait penser, même lorsqu'il s'écarte de nos idées et de nos principes. Car, des méthodes d'enseignement, il parle peu, s'attachant plutôt à l'esprit qu'aux formes, à l'éducation proprement dite qu'à l'instruction.

Quoique l'auteur place la religion à la base de toute culture humaine et qu'il fasse de la Bible l'âme de la science éducative, il n'est pas de ceux qui croient qu'il soit bon de prêcher *en priant* et de prier *en prêchant*. Il ne croit pas non plus qu'il faille multiplier les exercices religieux, ce qui ne serait propre qu'à dégoûter la jeunesse, au lieu de l'affermir dans sa foi. Ce n'est pas non plus par la terreur des jugements de Dieu et la peur de l'enfer qu'il veut agir sur les jeunes âmes. Il craindrait en le faisant qu'on ne formât des consciences maladives et timorées.

C'est par la persuasion plutôt que par la contrainte que M. Tischhauser veut agir sur les jeunes intelligences. « L'amour, dit-il, éveille l'amour. » Il y a ici quelque peu d'optimisme sentimental. Ce conseil n'est vrai que pour un certain nombre d'enfants. Les plus petits s'attachent assez facilement, bien qu'il se trouve déjà là des sournois et des enfants gâtés qui ne savent aucun gré aux maîtres et aux maîtresses de leur bonté. Le mot de notre poète La Fontaine: *Cet âge est sans pitié*, trouve ici son application.

Une chose bien plus vraie, bien plus sage est ce que l'auteur dit de l'impartialité: « Que l'éducateur, dit-il, tienne pour » sacré et inviolable ce principe: Mes affections appartiennent » à tous les enfants. » En conséquence, il ne laissera pas voir de ces préférences, de ces complaisances qui froissent et aigrissent ceux qui en sont les témoins et les victimes.

La preuve que la persuasion ne suffit pas à l'instituteur pour diriger une classe, M. Tischhauser nous la fournit lui-même en traitant assez au long de la discipline et des châtiments corporels dont il ne voit pas qu'on puisse se passer tout à fait. Il cite à cette occasion le célèbre orateur religieux Spurgeon: « Si pour » nous épargner des maux de tête, nous ne corrigeons pas nos » enfants quand ils sont jeunes, nous ne connaîtrons que trop » les douleurs de l'âme, quand ils auront grandi. » Viennent ensuite maints passages tirés de la Sainte Ecriture.

Le *renoncement* fait l'objet d'un court chapitre. Mais puisque l'auteur estime que le renoncement (l'abnégation en style mondain) est si rare chez l'homme fait, comment l'exiger des élèves. Car ainsi que le dit M. T., le meilleur enseignement c'est l'exemple.

Une appréciation de l'auteur que je ne puis absolument comprendre, c'est celle de ces deux vices, de la timidité et de l'effronterie, dont il ne saurait dire lequel est le plus *fâcheux*. Si la timi-

dité venait toujours de certaine maladie morale et physique qu'il indique sans la nommer, on s'expliquerait ce jugement. Mais la plupart du temps, il n'en est rien et alors la comparaison n'est pas possible. L'auteur lui-même l'a si bien senti qu'il s'exprime ainsi : « La timidité, lorsqu'elle est fille de la modestie, est le » plus bel ornement de la jeunesse. »

Il y a un genre de fausse timidité ou plutôt de feinte honnêteté qui se rencontre parfois chez des jeunes gens et de jeunes personnes. Le Père Girard, dans ses Souvenirs, nous parle de jeunes hommes qui, parce qu'ils se vouaient au sacerdoce, se croyaient obligés de ne regarder personne en face et de tenir les yeux baissés, dans la posture de condamnés à mort. Cette attitude faisait au noble moine l'effet d'hypocrisie et lui arrachait des exclamations énergiques, jointes à un geste non moins expressif. Mais le P. Girard lui-même paraît être un inconnu pour M. Tischhauser. En revanche, il parle un peu, et en passant, de Pestalozzi, mais c'est pour dire que cet homme de génie n'avait aucune culture scientifique et n'était pas capable d'écrire sans faute d'orthographe, ce qui ne l'a pas empêché d'être le *pédagogue populaire* par excellence.

(*A suivre.*) ALEXANDRE DAGUET.

PÉDAGOGIE FRANÇAISE

M. Jost, inspecteur général de l'enseignement, poursuit la publication de son ANNUAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE commencé il y a cinq ans. Outre les renseignements relatifs aux fonctionnaires et aux promotions dans le personnel enseignant, l'Annuaire de 1889 contient plusieurs mémoires et aperçus d'un vif intérêt.

Le plus important est sans contredit l'étude de M. Buisson sur l'*Histoire de l'Instruction primaire de 1789 à 1889* et dont les péripéties sont décrites avec ampleur et clarté. Un juste hommage est rendu aux grands ministres de l'instruction publique qui ont fait ce que n'avaient su ou voulu faire les régimes précédents et organisé l'instruction publique, l'instruction populaire en particulier: GUIZOT, CARNOT, ROULAND, DURUY, JULES SIMON, FERRY, BARDOUX. Nous apprenons par cet aperçu remarquable que la France a dépensé 475 millions pour l'instruction populaire pendant la dernière époque décennale, construit 16 000 écoles ; qu'elle en a fait approprier ou restaurer et meubler 13 000 autres; qu'elle a distribué 178 millions de subsides aux communes, qu'elle leur a prêté en outre au taux de 4 °/₀ la somme énorme de 190 millions. Les départements, de leur côté, ont ajouté 13 millions d'allocation.

Le nouveau Conseil supérieur, comme on le voit par la même étude, a fait marcher de front la réforme pédagogique avec celle de la législation et avec les progrès matériels.

Se demandant si l'œuvre colossale accomplie par la République est définitive et si la réaction ne pourrait pas dans un moment donné venir à bout de la détruire, M. Buisson répond ainsi : « Supposons qu'une coalition de » partis tente de réprimer ce grand élan. On aura beau faire, il y a des

» courants qu'on ne remonte plus. Il y a des sophismes qu'on ne réédite » pas. On ne refera pas une loi rétablissant le privilège de la lettre d'obé- » dience ; on ne refera pas une loi supprimant les écoles primaires supé- » rieures, les écoles professionnelles, les écoles normales. On ne refera » pas une loi rendant au clergé les clefs de l'Ecole, pas plus que les re- » gistres de l'état civil. On ne refera pas une loi ainsi conçue : L'instruc- » primaire n'est pas obligatoire ; les parents sont libres d'instruire ou non » leurs enfants ; les communes sont libres d'avoir ou non des écoles; les » départements sont libres d'assurer ou non le recrutement d'instituteurs. » On ne refera pas, non pas même dans le pire moment de détresse du » budget, une loi disant que l'instruction primaire n'est pas un service pu- » blic; que c'est un privilège que les riches paient, une faveur que les » pauvres mendient s'ils y tiennent, un luxe que s'accordent les communes » aisées et pour les autres une aumône que l'Eglise, l'hospice et le château » font donner si bon leur semble et par qui leur plaît [1]. »

Et tout cela, comme le dit encore M. Buisson, s'est fait sans proscription ni émigration. « Et c'est précisément pour cela, dit-il encore, qu'il » n'y aura pas de retour des émigrés. L'apaisement se fera, car il est déjà » bien près d'être fait. Et le pays ne se soulèvera pas contre des écoles » qu'il ne demandait pas peut-être, mais dont il ne saurait plus se passer.

» La vérité est que le développement de l'instruction primaire, la gra- » tuité, l'obligation, la neutralité de l'école garantie par la laïcité du per- » sonnel, tout ce large enseignement donné à tous sans distinction, sans » inégalités, sans arrière-pensée, ce ne sont pas là des conquêtes scolaires, » ce ne sont pas même des conquêtes politiques, ce sont proprement dit » des conquêtes sociales, et celles-là, il n'y a pas d'exemples qu'un peuple » qui les a une fois connues, se les soit laissé ravir. »

On ne peut que s'associer aux espérances de l'auteur de ces éloquentes paroles et bien que la France nous ait plus d'une fois donné le spectacle de métamorphoses étonnantes en religion et en politique, nous croyons aussi que le grand édifice scolaire que M. Buisson a pour son compte beaucoup contribué à élever n'a rien à craindre de la tempête, qu'elle vienne de la droite ou du boulangisme. Si quelque chose pouvait ébranler l'édifice scolaire, c'est bien le fanatisme d'incrédulité du Conseil municipal de Paris qui a fait effacer le nom de Dieu des Fables de La Fontaine et tout ce qui, de près ou de loin, touche à la croyance chrétienne dans les livres de classe ou distribués en prix. Il y a eu à ce sujet dans les Chambres des discussions qui éclairent d'un triste jour les tendances des intransigeants de l'incroyance. Nous en donnerons un résumé dans la suite de ce compte-rendu.

— Quelques instituteurs français, impatients de se soustraire au contrôle de leurs supérieurs, voudraient la suppression des inspecteurs. Un instituteur leur adresse ces paroles dans la *Tribune* du 1er janvier : *Les inspecteurs sont nos chefs directs ; eux seuls connaissent nos misères et nos joies, eux seuls connaissent et, pour employer la langue de M. Tell [notre contradicteur] les mille et un ennuis de l'instituteur des modestes communes et ses rares satisfactions.*

A. Daguet.

[1] L'instruction primaire en France de 1789 à 1889.

SECTIONS CANTONALES

Correspondances et communications diverses.

VAUD

Des réformes à apporter dans l'hygiène scolaire.

(Fin.)

Il faut empêcher un écolier quelconque de porter préjudice à ses camarades.

Nous ne voulons point parler ici des défauts psychiques de certains élèves déjà profondément pervertis, soit par les mauvais exemples de leur entourage immédiat, soit simplement parce qu'il s'agit d'héréditaires, de dégénérés.

Ces cas — dont l'importance n'est que trop réelle — sont cependant exceptionnels. Nous n'avons pas à nous en occuper en ce moment.

L'observation ci-dessus s'applique uniquement aux maladies transmissibles : nn contrôle sévère devrait exclure, en temps opportun, les élèves qui sont un danger pour leurs camarades. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que la coopération du médecin est dans ce domaine absolument indispensable.

Les recherches statistiques démontrent surabondamment que l'école est un agent actif de propagation de maladies contagieuses. En prescrivant l'obligation de fréquenter l'école, l'Etat devrait au moins prendre les précautions les plus vulgaires pour éviter qu'on y contracte des maladies souvent très graves (scarlatine, coqueluche, tuberculose, etc.).

Comment améliorerons-nous d'une façon générale l'état sanitaire des écoliers?

C'est là l'idéal à atteindre. Transformer les résultats : d'une école aujourd'hui nuisible à la santé, faire une institution qui permette, au contraire, de l'améliorer, voilà de quoi tenter tout homme de bonne volonté.

Cela ne nous paraît point impossible à atteindre, quoique nous soyons bien persuadé qu'il faudra, pour y arriver, encore bien des efforts et beaucoup de temps. En enseignant la propreté aux écoliers, en exigeant de ceux-ci des ablutions fréquentes et autres bonnes habitudes, on aura déjà fait beaucoup. Joignons y les exercices physiques, les promenades au grand air pendant les chaudes journées d'été; tâchons d'obtenir, pour les enfants déshérités de la fortune, des distributions de lait, cet aliment si agréable et si bon marché à la fois.

En exigeant des autorités scolaires de vouloir bien s'occuper de ce problème, nous avons lieu d'espérer qu'il serait possible, avec des efforts tenaces, d'arriver à des résultats satisfaisants.

Ne pourrions-nous réaliser ce qui se fait ailleurs (Suisse allemande, Belgique, etc.)?

Il y a lieu, dans ce domaine, de pousser d'une façon énergique à l'enseignement de la gymnastique. La législation fédérale exige un minimum d'enseignement de 100 heures pendant une année scolaire. N'oublions pas qu'il s'agit ici *d'un minimum* et que l'intérêt des enfants exige qu'il soit largement dépassé

Nous n'entendons pas par enseignement de la gymnastique l'étude et l'application d'exercices d'équilibristes, exercices dangereux et qui souvent ne donnent pas l'amélioration hygiénique désirable. Nous croyons

que, à côté de travaux élémentaires, des promenades au grand air, des courses même assez considérables seraient d'une grande utilité. En été, ces exercices devraient être largement pratiqués ; ils ne porteraient, bien compris, aucun préjudice à l'instruction des élèves, dont ils développeraient heureusement l'énergie corporelle.

Nous avons eu le rare bonheur, à l'école primaire, d'avoir comme instituteur un homme qui ne craignait pas d'appliquer ce système. Nous nous souviendrons toujours avec joie du plaisir et de l'utilité qu'avaient pour nous les promenades dans la campagne. A l'ombre d'un chêne vénérable ou dans la tranquille profondeur d'une forêt de sapins, nous aurions, pendant des heures, attentivement écouté l'exposé d'un sujet quelconque. En aurait-il été de même dans notre classe, par une chaude journée de juin ?

Il faut faciliter le travail intellectuel en le proportionnant à l'âge des enfants.

Nous n'insisterions pas sur cette vérité à la Palisse si, comme nous l'avons dit plus haut, les élèves d'âges très différents ne passaient actuellement en classe un temps également long.

Il n'est point besoin d'être un grand pédagogue pour comprendre que c'est soumettre les élèves les plus jeunes — sinon à un surmenage intellectuel auquel ils savent heureusement se soustraire — du moins à un temps d'emprisonnement dont l'utilité est toute négative, puisque forcément le cerveau fatigué se refuse à tout travail et que l'habitude d'être en classe sans y rien faire se contracte tôt au grand préjudice des études postérieures.

Nous laissons de côté la question des programmes. Nous préférons obtenir le peu que nous demandons, plutôt que de voir renvoyer aux calendes grecques une modification totale peu propre à plaire à notre peuple éminemment conservateur et routinier.

Nous répétons simplement qu'un temps de travail, assez court à l'âge de 7 ans, doit augmenter par degrés jusqu'à celui de 16. A ce dernier âge on peut, nous dirons même, on doit obtenir de l'élève une somme de travail considérable. On le pourra d'autant plus facilement que le nombre des élèves en classe sera moins nombreux. C'est là ce qui arriverait par le renvoi des degrés inférieurs.

CONCLUSIONS

« ..... Lorsque nous demandons que la loi nouvelle contienne une disposition formelle prescrivant l'organisation prochaine de l'hygiène scolaire.

Nous entendons que celle-ci soit organisée d'après les principes suivants :

L'autorité devrait s'assurer que le jeune élève qui entre en classe à 7 ans a réellement un développement satisfaisant.

Elle devrait être certaine que ni lui ni aucun de ses camarades ne sont atteints de maladies contagieuses ou de vices graves qui risqueraient de mettre en danger la santé de l'ensemble de la classe.

Les élèves qui ont été atteints de maladies transmissibles ne devraient être réadmis qu'avec certaines précautions (certificats médicaux). Comme on le sait, ce système existe dans nombre de villes, de pays. Ce mode de faire serait infiniment supérieur à celui que nous avons, lequel consiste

simplement à fermer la classe lorsque le mal est fait et à l'ouvrir de nouveau sans prendre à ce moment aucune mesure prophylactique.

La salubrité des locaux scolaires doit être contrôlée. C'est le corollaire nécessaire de l'école obligatoire.

L'autorité cantonale devrait renseigner les autorités municipales sur le mobilier qui convient à chaque âge. L'usage des livres dont l'impression typographique est mauvaise devrait être interdit.

Nous sommes convaincu que l'on pourrait de cette façon, sans grandes dépenses, apporter au mal actuel un remède satisfaisant.

Pour cela, la Société vaudoise de médecine doit lutter énergiquement. Il lui appartient de signaler au Grand Conseil les inconvénients du système suivi, de lui indiquer les améliorations nécessaires.

Nous sommes certain que le Grand Conseil, éclairé par votre légitime intervention, s'empressera d'apporter à un système vieilli, irrationnel, dangereux, toutes les améliorations et transformations désirables. L'Etat ferait-il moins pour l'éducation primaire que pour les hautes études? Nous ne pouvons l'admettre.

Comprenant qu'en forçant tous les citoyens — et cela dans l'intérêt général — à posséder un degré d'instruction déterminé, il résulte pour l'Etat l'obligation absolue de veiller à la conservation de leur santé, le Grand Conseil ne pourra mépriser vos judicieuses recommandations.

Comme vous, il sait que la vigueur du corps contribue, à l'égal de l'intelligence et de l'instruction, à donner à l'homme l'indépendance, la fierté et la confiance en soi qui seules créent un citoyen digne de faire partie d'un Etat républicain.

Dr Dind.

Novembre, 1888.

NÉCROLOGIE. — Samuel Tschantz.

Le 21 janvier dernier, à Yverdon, une foule recueillie et sympathique accompagnait au champ du repos la dépouille mortelle de notre regretté ami et collègue, Samuel Tschantz, instituteur primaire à Vevey.

Le cercueil, porté par dix-huit instituteurs d'Yverdon et des environs, disparaissait sous les fleurs et les couronnes dont l'une ornée d'un ruban aux couleurs de la ville de Vevey. Plusieurs représentants des autorités communales et scolaires d'Yverdon et de Vevey, ainsi qu'un grand nombre d'instituteurs, suivaient le convoi funèbre de celui que pleure aujourd'hui le corps enseignant primaire vaudois tout entier.

Samuel Tschantz a été enlevé à la fleur de l'âge, à vingt-deux ans et demi, par une phtisie, lente au début, mais rapide et cruelle à la fin. C'est à la suite de son école militaire à Lucerne, en 1886, que la terrible maladie se déclara; rien cependant ne faisait prévoir une issue aussi prompte et aussi fatale. Au mois d'août dernier, il prit encore part au cours de répétition du bataillon nº 3, à Yverdon; dès lors ses forces l'abandonnèrent et l'inquiétude à son sujet commença à remplir le cœur de ses parents et de ses amis.

Malgré sa maladie, il rentra à Vevey et dirigea encore quelque temps son école, jusqu'au milieu de novembre, voulant rester à la brèche et remplir son devoir jusqu'au bout. A mesure que ses forces déclinaient, sa volonté et son courage semblaient augmenter. Cependant son état de santé devenant de plus en plus alarmant, il rentra chez ses parents à Yverdon pour se soigner, mais avec la ferme espérance de reprendre bientôt son

activité. Hélas! il ne devait jamais revoir ce Vevey qu'il aimait tant et où il était si apprécié!

A la pensée de la mort qu'il voyait s'approcher, une lutte cruelle déchira son cœur : un brillant avenir lui souriait, il allait donner la mesure de ses hautes capacités, atteindre le but qu'il s'était proposé..... et une main inexorable brisait sa carrière et le couchait sur le lit de douleurs qui fut son lit de mort.....

Tschantz avait fait ses premières études au collège d'Yverdon qu'il fréquenta de 1877 à 1882; il en fut un des élèves les plus distingués; il se fit déjà remarquer par son intelligence ouverte et par l'énergie et la persévérance au travail qui l'ont toujours caractérisé dès lors. A sa sortie du collège, il entra directement dans la 3me classe de l'Ecole normale de Lausanne, dont il occupa bientôt la première place, rang qu'il a toujours conservé; au printemps de 1885, il obtint le premier brevet de capacité.

Ses examens pour l'obtention du brevet n'étaient pas terminés qu'il fut appelé à Vevey pour y diriger une classe de garçons et plus tard, il était chargé de donner un cours de calligraphie aux élèves du collège de cette ville.

Quoique courte, la carrière de Samuel Tschantz a été bien remplie; il a été avant tout et surtout un homme de devoir, un instituteur dévoué qui a su conquérir l'estime et la reconnaissance des autorités, des parents et des élèves avec qui il est entré en relations. Quiconque l'a connu de près rend hommage à ses nombreuses qualités, à son affabilité et à la gaîté de son caractère.

Cher collègue, tu peux reposer en paix, car tu as vaillamment combattu; ta mémoire reste chère à tous ceux qui t'ont connu, et surtout à tes amis; tu n'as pu donner toute la mesure de ce dont tu étais capable, néanmoins tu t'es fait une place honorable parmi les membres les plus distingués du corps enseignant primaire vaudois.

Que ton noble exemple soit suivi par beaucoup et que Dieu donne à notre chère patrie un grand nombre d'instituteurs aussi dévoués et aussi dignes que tu l'as été!

L. P.

BIBLIOGRAPHIE

Les Rois d'Espagne, de Charles III à Alphonse XII, par James de Chambrier[1]

Pour bien des gens, l'Espagne est toujours la terre du St-Office et de la persécution. Mais si ce pays a vu naître des Torquemada et des Philippe II, il a vu aussi briller le Cid, Las Casas, Calasanz, Thérèse de Jésus, Jovellanos, Palafox, c'est-à-dire des héros et des saints. Le règne de Don Carlos III à la fin du siècle dernier (1758-1788) est l'un des plus beaux de l'histoire générale.

Mais ce n'est pas du monarque surnommé le *civilisateur* que nous entretient l'auteur du livre que nous annonçons. M. de Chambrier commence justement avec les règnes suivants, ceux du triste monarque qui s'appelle Don Carlos ou Charles IV et de son plus triste successeur Ferdinand VII. Viennent Christine-Isabelle, la République de Castelar, Amédée le roi italien et Alphonse XII, le roi national avec tout leur cortège d'hommes d'Etat, de généraux, de diplomates, conservateurs, progressistes, révolutionnaires

[1] Chez Monnerat, à Paris et Delachaux, à Neuchâtel, fr. 3,50.

et de tous ces protées dont la péninsule abonde et qui, fidèles la veille, sont capables de faire un pronunciamento le lendemain. Pays de contrastes comme aucun autre sous le ciel !

Castelar qui avait cru la fédération républicaine applicable à l'Espagne parce qu'il en avait eu le spectacle en Suisse, voyant tomber toutes ses illusions, disait un jour avec mélancolie : *Le peuple espagnol est un peuple sémitique ; il est plein de sang maure. On ne peut le juger comme les autres, toutes ses opinions sont absolues ; il est intransigeant.*

M. de Chambrier veut être juste pour tout le monde. S'il appelle Castelar le *plus sincère*, le plus *honnête des républicains*, il admire aussi et avec raison cet Amédée de Savoie qui quitta si noblement le trône qu'il n'avait pas convoité, parce qu'il sentait qu'il ne serait jamais accepté par la Nation, quelque bien qu'il pût lui faire. Mais il ne loue pas moins Alphonse XII, le visiteur héroïque des pestiférés de Murcie et qui meurt à 28 ans, victime du fléau et peut-être aussi de ces exaltés qui ne pouvaient lui pardonner d'avoir endossé un jour l'uniforme allemand.

Les quatre cents pages de M. James de Chambrier sont de l'histoire, et cependant elles se laissent lire comme un roman dont elles offrent le mouvement et les péripéties. Moins attendrissant que son célèbre livre sur Marie Antoinette, celui que l'auteur neuchâtelois a consacré aux souverains de l'Espagne est bien plus vrai et plus réellement instructif.

Alexandre Daguet.

LA FAMILLE

Journal pour tous, avec cette devise: « Instruction et délassement », publié sous la direction de M. A. Vulliet, ancien directeur de l'Ecole supérieure de Lausanne (1888).

Cette feuille, comptant 29 ans d'existence, pourrait se passer de toute autre recommandation. Fidèle à son titre et à sa devise, elle a instruit et éclairé plusieurs générations de jeunes gens des deux sexes, auxquels elle offre un choix d'articles très variés: Histoire, Biographie, Archéologie, Géographie et Voyages, Histoire naturelle, Nouvelles, Morale, Education, Mélanges, Actualités, Poésie, Inventions, Découvertes.

Pour piquer davantage la curiosité de ses lecteurs, la rédaction s'est avisée de poser des questions de tous genres, dont elle donne la solution dans un numéro suivant.

Des illustrations bien exécutées viennent ajouter leur attrait à celui d'un texte clairement écrit et mis à la portée de tous les jeunes esprits.

Que de choses aussi neuves et instructives mêmes pour l'âge mûr, dans ce recueil dont la belle impression fait honneur aux presses de l'éditeur, M. Bridel.

Nous ne dirons rien de l'esprit sérieux et élevée de *La Famille* ; le nom et les ouvrages du rédacteur-chef sont un sûr garant de sa valeur au point de vue religieux et moral, qui est essentiellement biblique.

Parmi les articles qui nous ont frappé par leur largeur d'esprit, nous citerons la notice sur l'avoyer de Lucerne, Philippe de Segesser, l'illustre homme d'Etat, historien et publiciste. M. Vulliet cite comme œuvre principale de Segesser l'histoire de *l'avoyer Louis Pfyffer et de son temps*. Nous y joindrions *l'histoire du droit politique et juridique du canton de Lucerne*, dont on peut dire qu'il est un modèle du genre. Quant aux idées, M. de Segesser a été parfois tout le contraire d'un libéral, pendant qu'il l'était trop pour les plus exaltés de son parti.

A. D.

Sommaire du n° 3, 2e année, du « SEMEUR ». *Revue artistique et littéraire, paraissant tous les 15 jours.* Bureaux du Journal : **Paris,** *192, Boulevard Saint-Germain.* — **Lausanne,** *Le Cytise, Montbenon.*

Le mouvement poétique, par M. *Charles Fuster.* — POESIES, par Mme la baronne *d'Ottenfels,* MM. *Jules Cougnard, Maurice Faulcon* et *Paul Pionis.* — Le Tambourinaïre de Cassis, par M. *Camille Allary.* — LES DERNIERS FRANÇAIS : Eugène Labiche, par M. *André Godard.* — L'hiver, par M. *Gaston Bastid* — LES ÉCRIVAINS ET LES ARTISTES CHEZ EUX : l'atelier de Carolus Duran, par M. *Noël Bazan.* — Brousse (suite et fin), par *Jean Chalon.* — LES PETITS CHEFS-D'ŒUVRE : Le nid, par M *Eugène Manuel.* Un pauvre garçon, par Mme la comtesse *de Gasparin.* — LES ŒUVRES DE DEMAIN : A. Virgile, par M. *Lucien Paté.* Le sens de la vie, par M. *Edouard Rod.* — CURIOSITÉS : Le chant de la chemise, par *Thomas Hood.* — Un sonnet inédit, par *Alfred de Musset.* — LES LIVRES, par M. *Francis Melvil.* — CE QUI SE PASSE. JOURNAUX ET REVUES.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE FRANÇASE.

L'enseignement de la grammaire sans manuel (suite).

Le complément direct du verbe.

a) *Degré moyen.*

I. Le maître écrira à la planche noire; les élèves copieront dans leur cahier.

1. *Les petits oiseaux mangent les insectes.* — 2. Ce camarade paresseux ne *se* corrigera
SUJET VERBE COMPL. DIRECT S C. D. V.
pas. — 3. Ces camarades paresseux *se* corrigeront. — 4. Mes bons parents *me* logent. — 5. Nos bons parents *nous* logent. — 6. Ah ! comme vous *vous* amuserez ! — 7. *Vous* amuserez-vous ? — 8. N'ai-je pas *un beau rosier ?* je *le* cultiverai. = 9. Tu as *une bonne mère* ; chéris *la.* — 10. Nous voyons *ces belles montagnes.* Nous *les* admirons.

II. Notions grammaticales.

Le maitre : « Indiquez le verbe de la proposition portant le n° 1. — Le sujet ? — Que fait le sujet ? — Après le verbe *mangent,* faites la question : *quoi ?*

Répondez vous-mêmes. *Les insectes* font-ils aussi l'action : manger ? — Ils reçoivent cette action.

Le mot désignant la personne, l'animal ou la chose qui reçoit l'action porte le nom de *complément direct.* »

Même travail sur les autres propositions écrites au tableau. Et de plus : analyse de tous les mots formant le complément direct. N° 2 : Forme négative. Rendre cette proposition affirmative. *Se* du n° 2 au singulier ; *se* du n° 3, au pluriel. N° 4 : *me.* Ecrire tous les pronoms qui peuvent exprimer le complément direct. N° 5 : *nous,* pluriel de *me.* N° 6 : forme exclamative. Ecrire les principales interjections : Dire que ce sont des mots invariables dont le sens sera indiqué plus tard. Fonction du 1er et du 2me *vous.* N° 7 : forme interrogative. Autres constructions interrogatives. N° 9 : forme impérative de la 2me proposition. Nos 8, 9, 10 : *le, la, les* connus comme articles, sont devenus des pronoms. Nos 6 et 7, la ponctuation.

III. Donner aux propositions suivantes un complément direct convenable.[1]

1. Le soleil éclaire.... — 2. Les arbres produisent..... — 3. La rosée rafraîchit..... — 4. L'âne porte..... — 5. Un chapelier fabrique..... — 6. Ce laboureur diligent cultive..... 7. Ma sœur raccommode.....

IV. Ajoutez un sujet et un verbe aux compléments directs suivants:[2]

1. ..... le linge. — 2. ..... le pain. — 3. ..... les moissons dorées. — 4. ..... me..... — 5. ..... nous..... — 6. ..... les..... — 7. ..... te..... — 8. ..... se..... — 9. ..... la.....

V. Exercice de composition.

« Essayons de construire sept propositions ayant un verbe, un sujet et un complément direct, et se rapportant toutes à l'hirondelle. Nous aurons ainsi une petite composition. Jean écrira à la planche noire, et il soulignera les compléments directs. »

Cet exercice offre quelques difficultés au début : la construction est d'abord très défectueuse ; mais avec de la persévérance on arrive à d'excellents résultats.

Il convient d'aider les élèves par quelques questions : A quoi s'occupe l'hirondelle dès son retour ? De quoi se nourrit-elle ? Que fait-elle quand elle a des œufs ? Que font les petites hirondelles ? etc. Après quelques essais, on obtiendra facilement des réponses semblables aux suivantes :

L'hirondelle.

1. L'hirondelle construit *son nid.* — 2. Elle saisit *les moucherons.* — 3. Cet oiseau couve *ses œufs.* — 4. Les petites hirondelles appellent *leur mère.* — 5. Elle apporte *la becquée.* — 6. Elles *nous* quittent. — 7. Nos meilleurs souhaits *les* accompagnent.

b) *Degré supérieur.*

I. A écrire à la planche noire et dans le cahier :

1. Le renard égorge nos poules.
   s. v. c. d.
2. Nos poules sont égorgées par le renard.
3. Nos poules, le renard les a égorgéES.
4. J'avais étudié ma leçon ; je l'avais étudiéE.
5. La sève forme le bois, les feuilles, les fleurs et les fruits.
6. Notre instituteur ne tolère ni le babil, ni l'inattention, ni l'oisiveté.
7. Raisins mûrs, légumes tendres, fleurs odoriférantes, la grêle a tout détruit.
8. Nous voudrions pouvoir secourir tous les misérables.
9. Ces branches, tu les a vuES tomber.
10. Ces branches, tu les a *vu* couper.
11. Le pommier en fleurs est d'une rare beauté.
12. J'ai des excuses à faire.
13. Ces hommes, prévoyant le danger, l'évitèrent.
14. Ces hommes prévoyants évitèrent le danger.

II. Notions grammaticales.

Rappeler les règles élémentaires : définition du complément direct ; noms ou pronoms qui l'ont exprimé jusqu'ici. Trouver le complément direct de chacune de ces propositions. Analyse des mots qui l'expriment. Insister sur les points suivants : Au nº 2, le sujet ne fait pas l'action mar-

[1] et [2] De vive voix, puis par écrit.

quée par le verbe : forme passive. Nos 3 et 4 : règle d'accord du participe conjugué avec l'auxiliaire *avoir*. Nos 5 et 6 : plusieurs compléments directs dans la même proposition : règle de ponctuation. No 7 : le pronom *tout* résumant plusieurs compléments directs ; règle de ponctuation. No 8 : l'infinitif remplissant le rôle de complément direct. Nos 9 et 10 : orthographe du participe passé suivi d'un infinitif. No 11 : le verbe *être* mis pour le verbe *avoir*. No 12 : le verbe *avoir* employé pour le verbe *devoir*. No 13 et 14 : participe présent et adjectif verbal.

III. Dictée d'orthographe.

L'hiver.

2.[1] La montagne et la plaine sont couvertes d'une épaisse couche de neige.
3. Nos superbes troupeaux les ont abandonnés.
6. On n'entend ni la voix argentine des clochettes, ni les chants joyeux des bergers vigilants.
7. Oiseaux timides, quadrupèdes légers, vert gazon ; tout a disparu.
8. L'écho lointain semble refuser de reproduire nos appels réitérés.
9. Ces clairs ruisseaux, le froid ne les a pas laissés couler.
10. Les petits poissons se sont *laissé* emprisonner.
11. L'hiver est d'un aspect ravissant.
12. Cette saison a d'utiles leçons à donner.
13. Les enfants, ignorant l'utilité de l'hiver, voudraient le supprimer.
14. Des enfants ignorants voudraient supprimer les hivers.

IV. Les élèves s'exerceront à composer des propositions semblables : 1° sur des sujets divers ; 2° sur un seul sujet donné.

Ces exercices ont été préparés d'après le Cours de langue maternelle du père Girard. Le grand pédagogue pensait aussi que les élèves des écoles primaires doivent apprendre leur langue sans être munis d'un manuel ; mais Girard n'avait sous les yeux que ce qu'il appelait avec raison « des grammaires de mots » ; peut-être n'aurait-il pas proscrit quelques excellents ouvrages qui se sont inspirés de sa méthode, sinon de son esprit.

L'enseignement secondaire peut-il également se passer des livres classiques ? Et, en particulier, un bon manuel est-il un auxiliaire utile, indispensable même, pour l'étude de l'histoire et surtout de la géographie ? C'est ce que nous diront bientôt les essais tentés en ce moment sur divers points de notre Suisse romande.

Ce qui est certain, c'est que, pour fixer solidement dans son intelligence les connaissances mises à sa portée par ses professeurs, l'élève doit nécessairement remettre plusieurs fois sous ses yeux un résumé des leçons. Ce travail ne peut être fait qu'à l'aide d'un livre ou d'un cahier. Or, la dictée des résumés présente plus d'un inconvénient, et prend aux maîtres et aux élèves un temps précieux qui pourrait être employé plus utilement.

L'abus possible du manuel est-il un motif suffisant pour que l'on nous prive de ce précieux et puissant moyen d'enseignement ; et supprimerons-nous aussi les couteaux, sous le prétexte qu'ils peuvent nous blesser ?

Puissions-nous, sur cette question pédagogique de première importance, ne pas errer comme au sujet de la mémoire, d'abord exagérée, puis totalement négligée ! « Sachons, comme dit encore le père Girard, garder, » pour le bien de nos élèves, un juste milieu entre deux extrêmes. »

J.-D. R.

[1] Ces numéros correspondent aux nos de l'exercice I.

COMPOSITIONS

Degré supérieur.

SUJET GÉOGRAPHIQUE. — *Le Léman.*

PLAN. — Situation générale (extrémité méridionale du plateau suisse ; entre le canton de Vaud et la Savoie d'une part, de Genève et le Valais d'autre part). — Etendue (83 km. de long ; 15 km. de largeur maximum : surface : 580 km.^{2} ; profondeur varie de 150 à 300 m. ; altitude : 375 m.). — Forme et aspect (croissant dont les pointes sont tournées au midi ; bleu pur, parfois taché de gris, Grand lac et Petit lac). — Description du pays baigné par le Léman (Alpes vaudoises : Jaman, Naïe, l'Arvel ; Alpes de Savoie ; Jura et le plateau vaudois). — Navigation (très active en été ; commerce de bois et de pierre à bâtir ; bateaux à vapeur, barques à voiles et à rames. — Pêche (de la lotte, la perche, l'ombre chevalier, le brochet, la carpe, etc.). — Détail divers (habitations lacustres découvertes en 1852, particulièrement à Morges ; lieux historiques : Chillon, Vevey, Vidy, Rolle et l'île de La Harpe, Nyon, Genève. — Les orages sur le lac (fréquents en été ; naufrages). — Le Léman des poètes et des patriotes.

SUJET ANALOGUE. — *Le lac de Neuchâtel.*

Degré intermédiaire.

Un port du Léman.

RÉSUMÉ. — Importance et étendue (bien abrité, à proximité d'une cité importante ou d'une contrée intéressante). — Les alentours (promenades, quais, hôtels et jardins, restaurants, etc.). — Arrivée et départ d'un bateau (radeleurs, bateliers, passagers, promeneurs ; animation générale, scènes diverses : étrangers, commissionnaires ; parents, amis, sociétés). — Ce que renferme ordinairement le port (bateaux à vapeur, barques, canots, péniches ou nacelles ; les décrire brièvement). — Ce qu'est le port pour le passager. — Le port pendant l'orage.

SUJET SEMBLABLE. — *Au débarcadère.*

Degré inférieur.

La truite,

Après un petit entretien sur ce sujet, faire des phrases complètes sur ce sujet d'après les jalons suivants :

Poisson. — Huit nageoires. — Ouïes, respiration. Corps gros au milieu ; écailles noirâtres sur le dos, blanches sur le ventre ; points rouges. — Eau limpide et claire dans les lacs, rivières et ruisseaux. — Pêche à la ligne et au filet. — Excellent mets.

SUJET SEMBLABLE. — *Le brochet.*

DICTÉES

Degré supérieur.

La fenaison.

I. A la récolte des foins qui ouvre la série des *moissons* au laboureur, succèdent, dans les contrées fertiles et tempérées de notre patrie, la moisson des blés, la récolte des fruits, les vendanges, etc., qui remplissent de

leurs produits variés nos caves et nos greniers. Mais dans les montagnes, la fenaison est la seule grande récolte de l'année, et, si elle est ordinairement entourée d'une *solennité* qu'on ne rencontre pas dans la plaine, c'est qu'aussi elle a une importance *toute* particulière pour les montagnards. La prospérité de leurs troupeaux, qui souvent forment leur seule richesse, dépend essentiellement de la récolte du foin : si cette dernière est mauvaise ou vient à manquer, c'est un bien triste hiver qu'eux et leurs troupeaux auront en *perspective*.

Le foin séché à l'ardeur du soleil, quoique obtenu plus promptement, n'est pas le meilleur. Il en est de cela comme de nos herbes *aromatiques* et *médicinales* qui, séchées lentement à l'ombre, conservent bien mieux leur *arôme* et leur *efficacité* que si on les expose aux rayons du soleil.

II. *Quant à* ce qui concerne la *maturité* du foin, on rencontre souvent, parmi les cultivateurs, bien des *préjugés* et bien des idées *erronnées* à cet égard. On croit généralement que pour obtenir un fourrage plus long et plus abondant et entretenir l'*ensemencement* du sol, on ne doit procéder à la coupe des foins qu'après avoir laissé *mûrir* les graines des herbes qui les composent. Mais dans les prairies bien conditionnées, la *fructification* du sol par la graine n'est pas nécessaire, car la plupart des plantes qui les couvrent sont des *graminées vivaces* qui se multiplient par les racines. Ces racines, appelées *progressives*, s'allongent et se ramifient ; elles donnent des pousses *annuelles* et se développent par le moyen de bourgeons ou nœuds qui se forment à leurs extrémités antérieures et qui donnent naissance à de nouvelles tiges. Cette multiplication est d'autant plus rapide qu'on aura coupé *plus tôt* la plante et qu'on l'aura ainsi empêchée d'épuiser tous les sucs *absorbés* dans la terre par les racines. C'est pourquoi, dans les *parcs* et les jardins, le gazon que l'on fauche presque tous les mois est plus serré, plus *compacte* et plus riche que celui des prairies fauchées très tard. (D'après F. de Tschudi.)

Revision de grammaire : Tout, quand, plus tôt. Faire indiquer le degré de comparaison : plus serré, plus compacte, plus riche, etc.

Lexique : Avec la signification des mots, faire trouver la racine, les dérivés et les composés, c'est-à-dire la famille complète et indiquer la fonction des préfixes et suffixes. Exemple : *ensemencement*. Du verbe ensemencer, formé de *semence* et du préfixe *en* (*em* devant *m*, *p*, *b*) signifiant mettre à l'intérieur (enterrer, enfermer) ou la tendance vers un but (emmener, embarquer, emporter) ; le suffixe *ment* indique le résultat de l'action (ensemencement, accroissement, aplanissement), ou le moyen dont on se sert (ligament, ce avec quoi on lie). *Racine* : semer ; *dérivés* : semeur, semis (homonyme semi = demi).

Degré moyen.

L'argali (Les argalis).

I. L'argali est le véritable mouton sauvage de l'Asie. C'est le *géant* de la famille. Il est de la taille d'un veau d'un an et pèse jusqu'à cent cinquante kilogrammes. Ses cornes qui, à elles seules, ont un poids de quinze à vingt-cinq kilogrammes, lui donnent un air tout particulier. Ses poils, longs et roides, recouvrent un duvet *mou* et épais. En été, l'argali est d'un brun gris sombre, passant au jaune à la queue, au gris à la tête, au blanc sous le ventre ; en hiver, l'animal devient roux ; les cuisses, la queue et le museau sont blancs.

II. La femelle est plus petite que le mâle et pèse cinquante kilogrammes de moins. Ses cornes sont plus minces, presque droites, peu *rugueuses* et légères.

L'argali habite les contrées désertes des montagnes de l'Asie centrale. Il évite les montagnes humides et boisées, de même que les hautes régions. préfère les *chaînes* qui ne dépassent pas mille mètres de hauteur et qui sont séparées par de larges vallées, à *flancs* peu boisés. C'est là qu'il vit l'été comme l'hiver ; tout au plus passe-t-il d'une partie de la montagne à l'autre.

III. En été, l'argali se nourrit des plantes qui croissent dans les vallées ; l'hiver, il mange des mousses, des *lichens* et des herbes sèches. Il grimpe sur les rochers dont le vent a balayé la neige, pour en récolter les lichens. Il recherche surtout les endroits où il y a du sel. Lorsqu'il est malade, il se guérit, dit-on, en prenant de la *coquelourde* et d'autres anémones. Tant que la neige n'est pas trop forte, il ne s'inquiète guère de l'hiver. Son épaisse *toison* le préserve du froid. L'argali vigoureux est difficile à approcher. Il est très craintif et a les *sens* admirablement développés.

(D'après *La Famille*).

A CHERCHER : Homonymes de *chaîne*, de *sens* ; synonymes de *mou*, de *rugueux*. Donner la signification et faire trouver la famille de tous les mots soulignés.

Degré inférieur.

Les baleines (La baleine).

I. Les baleines dépassent en taille tous les animaux qui vivent actuellement à la surface du globe. Leur longueur est souvent de trente mètres. Leur tête est énorme. Leur queue est courte, mais très large et assez forte pour renverser de grandes embarcations. Elles font leurs petits vivants et les nourrissent à la mamelle ; ces petits sont des baleineaux. Elles peuvent vivre très longtemps. Leur pêche est dangereuse.

II. Les baleines produisent une énorme quantité d'huile retirée d'une épaisse couche de lard qui enveloppe leur corps. Elles n'ont point de dents, mais leur mâchoire supérieure est garnie de lames cornées et rangées comme les dents d'un peigne. Ces dents se nomment fanons et servent dans la fabrication des parapluies et de plusieurs autres objets. Les baleines se nourrissent de petits poissons.

J.-F. M.

ARITHMÉTIQUE

Calculs du tant pour cent[1] (suite).

68. En vendant une marchandise 15 fr., on perd le 10 % sur le prix d'achat. Combien faut-il la vendre pour gagner 5 % ?

Solution. Le 10 % du prix d'achat = les $^{10}/_{100}$ du prix d'achat, par conséquent les $^{90}/_{100}$ de l'achat correspondent au prix de vente ou 15 fr., mais la 2e vente se fait avec un bénéfice de 5 %, ce qui porte ce dernier prix au $^{105}/_{100}$ de l'achat ; en conséquence, les $^{90}/_{100}$ de l'achat correspondent à 15 fr., les $^{105}/_{100}$ ... correspondront à x.

$$\begin{matrix} ^{90}/_{100} \\ ^{1}/_{100} \\ ^{105}/_{100} \end{matrix} \quad \frac{15 \times 105}{90} = 17\ ^1/_2 \text{ fr.}$$

[1] Dans le n° du 15 janvier, prière de remplacer au 51me problème 18 1/4 par 18 3/4.

69. Une marchandise vendue fr. 17,50 a procuré un bénéfice de 5 %. Combien faudrait-il la vendre pour perdre le 10 %?

Les $^{105}/_{100}$ correspondent à fr. 17,50. Les $^{90}/_{100}$ correspondent à combien? (15 fr.)

70. Un négociant a vendu pour fr. 156,88 de marchandises, il a gagné 6 %. Combien ses marchandises lui ont-elles coûté? (148 fr.)

71. Un marchand vend pour 441 fr. de marchandises, il perd le 2 % sur le prix d'achat. Quelle est sa perte? (9 fr.)

72. En vendant une marchandise, on a perdu le 3 % ou 120 fr. sur le prix d'achat. Quelle est le prix d'achat? (4000 fr.)

73. Du sucre vendu fr. 55,93 les 100 kg. a procuré une perte de 6 %. Quelle est la perte sur 100 kg.? (3,57) *(A suivre.)*

COMPTABILITÉ

Compte d'une maison pour 1887.

M. X. a acheté une maison pour le prix de 34 000 fr., le droit de mutation est de 3 $^3/_4$ % du prix d'achat, les frais d'actes se sont élevés à 215 fr. Pour payer cet achat il a emprunté à la Caisse hypothécaire à 4 $^1/_4$ %, 20 000 fr. La caisse prend une commission de $^1/_2$ % sur ses prêts.

M. X. a fait faire 21 fenêtres doubles qui reviennent à 18 fr. pièce, et construire un étendage du coût de 400 fr. On demande à quel taux il a placé son argent sachant que pour l'année 1887, il a payé au gypsier fr. 135,90 et au serrurier fr. 21,50 pour réparations, que l'impôt foncier cantonal est de 1 %o après la défalcation de la dette sur la taxe cadastrale qui est de 37 400 fr.; que l'impôt communal est de 1 $^1/_2$ fois l'impôt cantonal; que l'assurance immobilière est de fr. 26,40; qu'il a payé à la commune pour droit d'eau 95 fr. par an. Qu'il a loué le premier et le second étage au prix de 650 fr. chacun et que le rez-de-chaussée avec jouissance d'un jardin, lui rapporte 700 fr. L. P.

Compte de M. Amédée.

Le 10 janvier 1888, je vends à M. Amédee 125 billes de sapin, au prix moyen de fr. 14,50 la bille; cinq jours après, il m'a livré un billet de 1000 fr., 3 dits de 100 fr. et 4 de 50 fr. — Le 11 février, j'ai reçu de lui 185 litres de vin à fr. 0,65 le litre. Le même jour, je lui ai expédié 580 kg. d'avoine, au prix courant de fr. 20,50 les 100 kg., et 15 q. m. de paille à fr. 5,80 le q. m. — Le 29 mars, il m'a adressé un mandat postal de 200 fr. — Le 15 avril, je suis allé prendre chez lui 1,5 q. m. de son à 12 c. le kg. — Le 18 juillet, à la foire d'Echallens, je lui ai acheté un cheval pour 102 pièces de 5 fr.; de plus, j'ai donné 2 fr. de pourboire à son domestique. Ce jour-là, il vient chez moi visiter un poulain que je veux vendre. Le poulain lui ayant plu, il me l'achète pour un prix égal au $^3/_5$ de celui du cheval que je lui ai acheté. Le 15 décembre je lui ai encore expédié 2450 échalas à 38 fr. le mille. — En supposant que les prix du cheval et du poulain ont été mis en compte avec les autres articles, établir le compte que nous avons balancé le 31 décembre.

Réponse : M. Amédée me redoit fr. 83.75 J, F. M.

Lausanne. — Imp. Ch. Viret-Genton.